

# Enseigner la laïcité et la démocratie de la tolérance à travers le patrimoine littéraire français

David Ravet  
Université Paris III  
DILTEC-Paris III



Synergies Royaume-Uni et Irlande n° 5 - 2012  
pp. 199-207

**Résumé :** La laïcité peut être enseignée dans les classes de collège et de lycée et même en Français Langue Étrangère à travers l'analyse du patrimoine littéraire français engagé de Montaigne à Eric-Emmanuel Schmitt et Amin Maalouf en passant par les œuvres fondamentales de Diderot, Voltaire, Hugo, Éluard et René Char. C'est ainsi à travers l'analyse de l'objet littéraire et de son ancrage culturel fort dans notre société que les professeurs pourront développer les thématiques de laïcité, démocratie, égalité, tolérance en travaillant sur des exemples concrets. Non seulement le patrimoine littéraire devient un instrument argumentatif fort dans la classe, mais il sera également comparé à l'iconographie de l'art engagé comme les illustrations et caricatures de journaux, les dessins de Victor Hugo ou plus récemment les photo-reportages. Nous construirons notre communication autour d'analyses littéraires et transartistiques avant de présenter un programme pédagogique concret d'enseignement de la laïcité pour des collégiens ou des étudiants de FLE de niveau supérieur.

**Mots-clés :** laïcité, enseignement de la tolérance, patrimoine littéraire français, pédagogie

**Summary:** “Laïcité” can be taught in high school, and even in French as a Foreign Language, through an analysis of the French literary classics, from Montaigne’s *Essais*, through the major works of Diderot, Voltaire, Hugo, Paul Éluard and René Char, to Eric-Emmanuel Schmitt and Amin Maalouf. It is through an analysis of the literary object and its strong cultural roots in our society that teachers can develop the themes of “laïcité”, democracy, equality and tolerance by studying concrete examples. Not only does this literary heritage become an instrument for debate in the classroom, but it can also be compared to the iconography of committed art, including illustrations from newspapers, the drawings of Victor Hugo or more recent photojournalistic reports. We will build our lecture around a “transartistic” and literary analysis, before presenting a programme for teaching “laïcité” to high-school pupils or advanced-level students of French as a Foreign Language.

**Keywords:** “laïcité”, teaching of tolerance, French literary heritage, pedagogy

La laïcité peut être enseignée dans les classes de collège et de lycée et même en Français Langue Étrangère à travers l'analyse du patrimoine littéraire français et francophone engagé de Montaigne à Eric-Emmanuel Schmitt et Amin Maalouf en passant par les œuvres fondamentales de Voltaire, Hugo, Éluard et René Char. C'est ainsi à

travers l'analyse de l'objet littéraire et de son ancrage culturel fort dans notre société que les professeurs pourront développer les thématiques de laïcité, démocratie, égalité, tolérance en travaillant sur des exemples concrets. Non seulement le patrimoine littéraire devient un instrument argumentatif fort dans la classe, mais il sera également comparé à l'iconographie de l'art engagé comme les illustrations et caricatures de journaux, les dessins de Victor Hugo ou plus récemment les photo-reportages.

Nous construirons notre communication autour de brèves analyses littéraires et transartistiques présentant des notions fondamentales de la République, avant de décrire un programme pédagogique concret d'enseignement de la laïcité pour des collégiens ou des étudiants de FLE de niveau supérieur.

Avant de rentrer dans le détail d'un programme pédagogique, nous tenterons de brosser un bref panorama socio-culturel et notionnel de la tolérance et de la laïcité et de ses rapports à la Littérature. Cette démarche n'est pas seulement purement historique mais elle montre aussi aux étudiants la construction même des idées de modération, de liberté de conscience, de création d'un esprit critique contre l'assujettissement et l'asservissement. Or analyser ces réflexions permet de prendre conscience qu'elles sont nées d'un véritable combat contre la réaction, contre les idées traditionnelles mêmes de certaines sociétés ou cultures, contre le fanatisme religieux, contre l'inclusion du religieux dans l'état, contre la pensée unique et arbitraire du monarque ou du seigneur.

C'est à Montaigne que revient le rôle de pionnier dans l'Histoire et la pensée d'une déstructuration de toute systématisation philosophique, à la base d'une véritable liberté de pensée. Le style même de Montaigne dans ses *Essais*, loin de paraître « à saut et à gambade » comme il l'exprime lui-même, est en fait organisé selon ce principe fondamental d'un affranchissement total de la réflexion. Mais cet affranchissement passe, non pas par une construction totalement personnelle et subjective, mais par une assise antique. L'intertextualité des Anciens qui permet de dépasser une vision restrictive chrétienne du monde est ensuite surpassée. Le socle intellectuel de retour à la culture antique est une base à la nouveauté philosophique. Le respect des peuples dits barbares, l'engagement en faveur de la liberté des cultes en pleine guerre de religion, l'idée très moderne d'un décentrement du moi pour accéder à Autrui dans les voyages (présenté également dans *Journal de mon voyage en Italie*), la démythification des privilégiés comme simples jouets des vanités sociales, la condamnation de l'asservissement des esprits à cause de la religion chrétienne et de sa croyance aux miracles et aux martyrs, toutes ces idées fondamentales vont nourrir avec force les idées révolutionnaires républicaines, vont renforcer fortement le désir de dépasser une société enfermée sur elle-même et sur des dogmes qui la détruisent de l'intérieur.

Dans le chapitre XIX du livre II des *Essais*, Montaigne développe une notion fondamentale qui sera à la base de la construction de la laïcité : la liberté de conscience, titre même de son chapitre. Citons deux passages :

« Il est ordinaire de voir les bonnes intentions, si elles sont conduites sans modération, pousser les hommes à des effets très vicieux. [...] Il est certain qu'en ces premiers temps que notre religion commença de gagner autorité avec les lois, le zèle arma plusieurs contre toute sorte de livres païens, de quoi les gens de lettres souffrent une merveilleuse perte. J'estime que ce désordre ait plus porté de nuisance aux lettres que tous les feux des barbares. » (Montaigne : 430)

Montaigne prend ensuite l'exemple des actions de l'empereur Julien. Il montre que la liberté de conscience peut devenir aussi une manipulation politique à des fins d'asservissement et de division. Cette idée paradoxale est fondatrice : il s'agit de dépasser une instauration rudimentaire de la liberté de cultes pour créer une assise philosophique universaliste et humaniste forte dépassant les différences culturelles et les différences religieuses, et les communautarismes pour employer un vocabulaire moderne. Il s'agit de trouver le ciment qui rassemblerait les Hommes et les conduirait à la paix au-delà de leur appartenance :

« [...] en quoi cela est digne de considération que l'empereur Julien se sert, pour attiser le trouble de la dissension civile, de cette même recette de liberté de conscience que nos rois viennent d'employer pour l'éteindre. On peut dire, d'un côté, que lâcher la bride aux parts [partis] d'entretenir leur opinion, c'est épandre et semer la division ; c'est prêter quasi la main à l'augmenter, n'y ayant aucune barrière ni coercition des lois qui bride et empêche sa course. Mais d'un autre côté, on dirait aussi que de lâcher bride aux parts [partis] d'entretenir leur opinion, c'est les amollir et relâcher par la facilité et l'aisance, et que c'est émousser l'aiguillon qui s'affine par la rareté, la nouveauté et la difficulté. » (Montaigne : 434)

La liberté de conscience peut servir, non seulement à la paix sociale si elle est encadrée, mais aussi au ralentissement des revendications religieuses ou politiques de nature parfois virulentes ou même violentes. La pensée de Montaigne est très importante car elle pose les limites mêmes de cette liberté de conscience et préparerait l'idée d'une séparation entre sphère publique et sphère privée. Si les libertés de conscience religieuses et de cultes envahissent l'espace du pouvoir, elles provoquent la discorde et l'implosion de l'État.

Nous pourrions comparer ce passage de Montaigne à un tableau de François Dubois sur le massacre de la Saint Barthélemy, et surtout à une peinture *quasi* contemporaine dénonçant sous couvert d'un événement de l'Histoire romaine les ravages des guerres de religion en France : *Les Massacres du Triumvirat* d'Antoine Caron peint en 1566.



Massacre de la Saint Barthélemy (24 août 1572) de François Dubois (1529-84), Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne



Les Massacres du Triumvirat d'Antoine Caron, 1566, Musée du Louvre, Paris

Ce tableau du peintre attribué de Marie de Médicis nous livre une vision sanglante des guerres de religion. Son tableau très architectural, construit de nombreuses verticales, est très sophistiqué parce que Caron parsème cette scène de massacre d'un décor de statues antiques célèbres comme les *Dioscures* de Quirinal.

À cette liberté de conscience fondatrice, mais à utiliser modérément pour le bien public, viennent s'ajouter avec les écrivains-philosophes du XVIII<sup>ème</sup> siècle d'autres notions : la condamnation de toute oppression politique, religieuse, dogmatique et de tout obscurantisme et fanatisme par le biais d'une véritable déification de la Raison ; la notion d'égalité des Hommes avec une condamnation de l'esclavage et de la diabolisation et animalisation de l'étranger.

Après les raisonnements argumentatifs complexes et discontinus des *Essais*, après le genre autobiographique spécifique de Montaigne, Voltaire utilisera deux genres qui diffuseront sa pensée avec une force considérable : le traité et la forme mixte du conte philosophique. Rappelons par exemple que *Candide*, paru en 1759, fut vendu à plus de 25000 exemplaires en quelques années. Voltaire se sert alors d'une arme redoutable pour combattre les ravages de l'intolérance, de la xénophobie et de l'ignorance : la narration viatique exotique propre à exciter la curiosité du public, et la création d'une subversion comique grâce à la maîtrise parfaite de l'ironie.

L'engagement philosophique joue ainsi à plusieurs niveaux : thématique, stylistique, phrastique et argumentatif. Au niveau pédagogique, les œuvres de Voltaire passionnent souvent les élèves par leurs relatives simplicités, par des procédés d'accélération narrative, par un dépaysement, par la multiplication des types de comique propres au plaisir de la lecture. Nous citerons deux passages d'un conte dénonçant l'intolérance avec ironie et cynisme, *Histoire de Jenni ou le sage et l'athée* :

« Ce peuple, qui venait nous attaquer de si loin, s'appelle d'un nom qu'il est difficile de prononcer, car c'est English. Notre révérend père inquisiteur don Jeronimo Bueno Caracucarador prêcha contre ces brigands. Il lança contre eux une excommunication majeure dans Notre-Dame d'Elpino. Il nous assura que les English avaient des queues de singes, des pattes d'ours, et des têtes de perroquets; qu'à la vérité ils parlaient quelquefois comme les hommes, mais qu'ils sifflaient presque toujours; que de plus ils étaient notoirement hérétiques; que la sainte Vierge, qui est très favorable aux autres pécheurs et pécheresses, ne pardonnait jamais aux hérétiques, et que par conséquent ils seraient tous infailliblement exterminés, surtout s'ils se présentaient devant le Mont-Joui. A peine avait-il fini son sermon que nous apprîmes que le Mont-Joui était pris d'assaut. » (Voltaire, 1966 : 614)

Après la dénonciation ironique de la diabolisation d'Autrui et des croyances superstitieuses des Hommes sur le pouvoir de Dieu face à la réalité, Voltaire utilise le dialogue pour dénoncer de manière plus vivante la fureur fanatique de l'Inquisition et pour condamner l'antisémitisme chrétien catholique avec une argumentation rationaliste concise et précise :

« Qui es-tu? lui dit notre ami; viens-tu de l'enfer? – A peu près, répondit l'autre; je suis don Jeronimo Bueno Caracucarador, inquisiteur pour la foi; je vous demande très humblement pardon d'avoir voulu cuire monsieur votre fils en place publique; je le prenais pour un Juif. – Eh! quand il serait Juif, répondit notre ami avec son sang-froid ordinaire, vous sied-il bien, M.

*Caracucarador, de cuire des gens, parce qu'ils sont descendus d'une race qui habitait autrefois un petit canton pierreux tout près du désert de Syrie? Que vous importe qu'un homme ait un prépuce ou qu'il n'en ait pas, et qu'il fasse sa pâque dans la pleine lune rousse, ou le dimanche d'après? " Cet homme est Juif; donc il faut que je le brûle, et tout son bien m'appartient: " voilà un très mauvais argument; on ne raisonne point ainsi dans la société royale de Londres. Savez-vous bien, monsieur Caracucarador, que Jésus-Christ était Juif, qu'il naquit, vécut, et mourut Juif, qu'il fit sa pâque en Juif dans la pleine lune; que tous ses apôtres étaient Juifs; qu'ils allèrent dans le temple juif après son malheur, comme il est dit expressément; que les quinze premiers évêques secrets de Jérusalem étaient Juifs? Mon fils ne l'est pas, il est anglican: quelle idée vous a passé par la tête de le brûler? » (Voltaire, 1966 : 617)*

Toutes ces idées fondamentales de Voltaire, et aussi de Diderot et de Rousseau permirent de justifier et de légitimer la révolution française et les prémices de l'abolition de grands pans d'inégalité sociale, religieuse et raciale en France : le droit des Juifs à la citoyenneté, la suppression de l'esclavage par l'abbé Grégoire, la première séparation de l'Église et de l'État, et l'interdiction totale aux congrégations religieuses d'enseigner de 1792 à 1796. Cette interdiction correspond alors à une laïcité totale, sans concession. Le texte fondateur de cette époque est bien sûr la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen que les élèves français étudient dès l'école primaire.

C'est l'approche transartistique et plus précisément la confrontation entre Littérature et peinture qui permettra d'enseigner de manière plus originale et interactive les notions clés de la démocratie, de la liberté et de la laïcité.

C'est ensuite avec Victor Hugo que naissent dès les années 1850 de nouveaux combats et qu'apparaissent d'autres notions clés construisant une démocratie et une laïcité plus moderne : la volonté d'une systématisation du pouvoir du peuple dans l'État, la liberté d'expression, de réunion et de presse, la diffusion de l'éducation dans toutes les classes de la société de manière laïque, gratuite et obligatoire.

Alors que Montaigne utilise l'écriture autobiographique et Voltaire le conte philosophique, la pensée laïque et démocratique emploie l'arme du roman populaire engagé, c'est-à-dire d'un roman prenant son inspiration dans le peuple, pour défendre et instruire le peuple. L'exemple le plus pertinent correspond aux *Misérables* parus en 1862.

Citons ce passage célèbre mettant en scène Gavroche engagé dans la révolution de 1848 que les étudiants compareront au tableau de Delacroix de 1830 : *La Liberté guidant le peuple* exposé au Musée du Louvre à Paris :

*« Gavroche regarda, et vit que cela venait de la banlieue. Il se dressa tout droit, debout, les cheveux au vent, les mains sur les hanches, l'œil fixé sur les gardes nationales qui tiraient, et il chanta :*

*On est laid à Nanterre  
C'est la faute à Voltaire  
Et bête à Palaiseau  
C'est la faute à Rousseau*

*Puis il ramassa son panier, y remit, sans en perdre une seule, les cartouches qui en étaient tombées, et, avançant vers la fusillade, alla dépouiller une autre giberne. [...] Une cinquième balle ne réussit qu'à tirer de lui un troisième couplet :*

Joie est mon caractère  
C'est la faute à Voltaire  
Misère est mon trousseau  
C'est la faute à Rousseau

[...] Le spectacle était épouvantable et charmant. Gavroche, fusillé, taquinait la fusillade. Il avait l'air de s'amuser beaucoup. [...] Il répondait à chaque décharge par un couplet. On le visait sans cesse, on le manquait toujours. Les gardes nationaux et les soldats riaient en l'ajustant. [...] Les insurgés, haletants d'anxiété, le suivaient des yeux. La barricade tremblait ; lui, il chantait. Ce n'était pas un enfant, ce n'était pas un homme ; c'était un étrange gamin fée. On eût dit le nain invulnérable de la mêlée. [...] Il jouait on ne sait quel effrayant jeu de cache-cache avec la mort ; [...] Une balle pourtant, mieux ajustée ou plus traître que les autres, finit par atteindre l'enfant feu follet. On vit Gavroche chanceler, puis il s'affaissa. [...] Gavroche n'était tombé que pour se redresser ; il resta assis sur son séant, un long filet de sang rayait son visage, il éleva ses deux bras en l'air, regarda du côté d'où était venu le coup, et se mit à chanter :

Je suis tombé par terre,  
C'est la faute à Voltaire,  
Le nez dans le ruisseau,  
C'est la faute à ...

Il n'acheva point. Une seconde balle du même tireur l'arrêta court. Cette fois, il s'abattit la face contre le pavé, et ne remua plus. Cette petite grande âme venait de s'envoler. » (Hugo, 1973 et 1995 : 598-9)

Ce passage montre Gavroche comme une allégorie vivante de la puissance de la Liberté du peuple, d'un engagement sans faille contre l'oppression, contre la bourgeoisie, contre la monarchie, contre les inégalités sociales. L'esthétique du contraste entre le danger et l'attitude désinvolte de Gavroche bravant la mort structure le texte et permet sa dramatisation. Les couplets de la chanson de Gavroche sont ironiques et antithétiques. C'est une parodie cinglante dénonçant l'opinion des religieux opposée à la philosophie des Lumières. En effet, Hugo crée cette chanson à partir d'une composition de Béranger qui lui-même parodiait un « Mandement des vicaires de Paris ». L'Église réactionnaire et la monarchie s'opposent au peuple et à son désir de libération. *Le combat passe aussi par les armes, et la liberté se conquiert aussi par la force.*

Cet engagement de Victor Hugo eut un grand retentissement dans les milieux populaires, littéraires, intellectuels et politiques. Il amorce ce que la loi de 1905 fera : la séparation de l'Église et de l'État pour le bien du peuple et le développement d'une instruction libérée des dogmes religieux. Il militera en sa faveur à l'Assemblée nationale dès le début du second Empire par de nombreux discours condamnant l'instruction religieuse comme étouffant la pensée progressiste, le génie et l'Art. Citons un passage de son discours de 1850 contre la loi Falloux :

« J'entends maintenir, quant à moi, et au besoin faire plus profonde que jamais, cette antique et salutaire séparation de l'Église et de l'État, qui était la sagesse de nos pères, et cela dans l'intérêt de l'Église comme dans l'intérêt de l'État. (Applaudissements.) Oh ! oui certes, qui que vous soyez, qui vous appelez le parti catholique et qui êtes le parti clérical, nous vous connaissons. Voilà longtemps déjà que la conscience humaine se révolte contre vous et vous demande : qu'est-ce que vous me voulez ? Voilà longtemps déjà que vous essayez de mettre un bâillon à l'esprit humain ! (Acclamations à gauche.)

*Et vous voulez être les maîtres de l'enseignement ! Et il n'y a pas un poète, pas un écrivain, pas un philosophe, pas un penseur que vous acceptiez ! Et tout ce qui a été écrit, trouvé, rêvé, déduit, illuminé, imaginé, inventé par les génies, le trésor de la civilisation, l'héritage séculaire des générations, le patrimoine commun des intelligences, vous les rejetez ! Si le cerveau de l'humanité était là devant vos yeux à votre discrétion, ouvert comme la page d'un livre, vous y feriez des ratures (Oui ! Oui !) convenez-en ! (Mouvement prolongé.)*

Avançons plus rapidement dans l'Histoire de la Littérature et de ses rapports à la démocratie et à la laïcité pour en venir à la fin du XXème siècle et au début du XXIème siècle. Une autre réflexion plus complexe naît de la réalité tragique de l'Histoire : le génocide au Rwanda, la guerre en Yougoslavie, le conflit au Liban posent le problème fondamental d'un dépassement d'une simple conception multiculturelle de l'État pour aller vers une dimension universaliste propre à détruire le danger ou les erreurs d'un relativisme culturel dépassé. Amin Maalouf milite résolument dans ce sens dans son essai *Les Identités meurtrières* paru en 1998. Citons un passage :

*« Les traditions ne méritent d'être respectées que dans la mesure où elles sont respectables, c'est-à-dire dans l'exacte mesure où elles respectent les droits fondamentaux des hommes et des femmes. Respecter des "traditions" ou des lois discriminatoires, c'est mépriser leurs victimes. Tous les peuples et toutes les doctrines ont produit, à certains moments de leur histoire, des comportements qui se sont avérés, avec l'évolution des mentalités, incompatibles avec la dignité humaine ; nulle part on ne les abolira d'un trait de plume, mais cela ne dispense pas de les dénoncer et d'œuvrer à leur disparition. » (Maalouf, 1998 : 124)*

Après ce bref panorama, nous présenterons un programme pédagogique. Dans la première séance, l'enseignant demandera aux apprenants de donner leurs propres définitions de la démocratie, de la tolérance et de la laïcité. En FLE, il s'agit aussi de réfléchir sur les pratiques politiques des pays des étudiants, sans pour autant heurter les sensibilités nationales. L'enseignant présentera ensuite le *corpus* à étudier : des extraits des œuvres de Montaigne, Voltaire, Marivaux, des textes de la Révolution française de 1789, des passages d'œuvres de Victor Hugo et un prolongement vers des textes contemporains de Maalouf. Nous avons choisi ce corpus pour plusieurs raisons : pour l'importance de ces textes dans la construction des idéaux et concepts progressistes de la France, pour leur inscription dans un véritable art engagé et également pour leur diversité générique. Ainsi les approches thématique, générique, philosophique, argumentative seront combinées et nous ajouterons l'axe transartistique confrontant ces textes fondateurs à des peintures représentant les désastres de l'intolérance religieuse et le combat pour la liberté.

La deuxième séance sera consacrée à la notion de liberté de conscience, de liberté de cultes et au combat contre les abus et l'obscurantisme des religions. Les apprenants étudieront ainsi plusieurs passages des *Essais* de Montaigne dont les chapitres *Des cannibales* et *De la liberté de conscience*. Les étudiants analyseront le principe du regard d'une société sur l'étranger avec la notion très moderne de décentrement du regard, un nécessaire anéantissement des préjugés sur Autrui, le danger d'un européocentrisme néfaste à toute pensée d'une égalité des Hommes.

La compréhension écrite d'un extrait des *Cannibales* sera suivie d'un exercice d'expression écrite sur la découverte d'un pays étranger et la rencontre entre le moi et l'étranger. Il s'agit d'écrire un dialogue sur le thème de la tolérance, qu'elle soit politique, sociale ou religieuse.



Dans la séance 3, les apprenants analyseront le passage cité dans ma conférence « De la liberté de conscience » selon trois axes : argumentatif, intertextuel et interartistique. Il s'agit de démontrer la construction argumentative et de comparer ce passage à deux tableaux dénonçant les guerres de religion. Les exercices proposés seront : l'analyse des tableaux et l'écriture d'une narration inspirée de ces deux peintures. L'apprenant pourra aussi faire un dossier iconographique composé de reproductions de peintures et de photographies sur le thème de l'intolérance et de la tolérance. Enfin, il présentera de manière argumentée des solutions concrètes pour combattre cette violence interreligieuse et interculturelle.

La quatrième séance sera consacrée à la pensée philosophique du XVIIIème siècle avec deux exemples majeurs : *Candide* et *Histoire de Jenni* de Voltaire et *L'île aux esclaves* de Marivaux. L'idée de la Raison comme fer de lance d'un changement des mentalités et de la société pour la liberté, l'égalité, la séparation entre religion et État sera traitée. Plusieurs passages de *Candide* seront analysés comme le célèbre chapitre sur le nègre de Surinam que les apprenants compareront à un tableau de Dali : *Marchés d'esclaves avec buste invisible de Voltaire* de 1940.

Ce nouveau thème de la lutte contre l'esclavage entraînera l'apprenant à réfléchir sur l'importance de l'abolition des privilèges et des castes (encore présentes dans certains pays), avec l'étude de l'esthétique du renversement social dans *L'île aux esclaves* de Marivaux. Cette pièce engagée présente une utopie de la démocratie politique. Un exercice d'expression écrite sera proposé aux étudiants : il s'agit de décrire une société juste et idéale dans laquelle les concepts propres à la laïcité seront suivis par les citoyens.

La séance 5 sera consacrée à une étude de certains textes de la Révolution française de 1789 avec comme exercice écrit : une rédaction d'articles de lois constitutionnels reprenant les enjeux de la laïcité. La séance suivante portera sur les combats du XIXème siècle pour l'instruction laïque, gratuite et obligatoire en prenant pour base l'étude de la figure de la Liberté et du Peuple dans des romans de Zola (par exemple *La Fortune des Rougon*) et d'Hugo. Dans la dernière séance seront discutées deux conceptions de la laïcité : une conception plutôt multiculturelle avec l'idée d'un relativisme culturel et une conception universaliste. Nous nous engagerons pour la seconde conception en faisant étudier aux apprenants quelques passages des *Identités meurtrières* d'Amin Maalouf. L'enseignant proposera à la classe de débattre sur ces deux conceptions de la laïcité. Chaque groupe devra trouver des arguments pour et contre, en prenant des exemples précis dans la Littérature, l'Histoire, la philosophie françaises ou de leurs pays.

## Conclusion

Nous avons tenté de montrer comment enseigner la démocratie, la tolérance, l'égalité et la laïcité à travers le patrimoine littéraire français de la Renaissance au XXIème siècle. L'Art et la Littérature deviennent ainsi des vecteurs essentiels pour former le citoyen laïc, à l'esprit critique aiguisé, qui combat contre toutes formes d'assujettissement et d'esclavage, contre l'asservissement idéologique, politique et religieux, pour la préservation de sa liberté, et pour construire un vivre-ensemble exigeant.



## Bibliographie

### Œuvres

Hugo, Victor. 1973 et 1995. *Les Misérables*, nouvelle édition présentée, établie et annotée par Yves Gohin, tome 2. Paris : Gallimard.

Maalouf, Amin. 1998. *Les Identités meurtrières*. Paris : Grasset.

Montaigne. *Essais, Livre second*, édition présentée et établie par Pierre Michel : chapitre XIX : « De la liberté de conscience ».

Voltaire. 1966. *Histoire de Jenni ou l'athée et le sage*. In *Romans et contes*, chronologie, préface et notes par René Pomeau. Paris : Garnier-Flammarion.

### Peintures

Caron, Antoine. 1566. *Les Massacres du Triumvirat*, huile sur toile, 116 x 195 cm, Musée du Louvre, Paris.

Dali, Salvador. 1940. *Marché d'esclaves avec buste invisible de Voltaire*, huile sur toile, 47 x 66 cm, Musée de Saint Petersburg, Floride.

Dubois, François. 1576-84. *Massacre de la Saint Barthélemy*, huile sur toile, 154 cm x 94 cm, Musée cantonal des Beaux-Arts, Lausanne.

Delacroix, Eugène. 1830. *La Liberté guidant le peuple*, Musée du Louvre, Paris.